

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELACHER DANS LA NATURE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Association Noctis hérissons (Siège social de l'association)
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse :	N° 10 Rue du vigneau
	Commune Brigné (Doué en Anjou) Code postal 49700
Nature des activités :	contribuer à la préservation et au maintien de la biodiversité plus précisément du hérisson d'Europe
Qualification :	association (centre de soins + certificat de capacité)

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT ET LE RELACHER			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 Erinaceus Europaeus Hérisson Européen	jusque 10	spécimens blessés, malades, orphelins mâles et femelles	spécimens sortants du centre de soins
B2			
B3			
B4			
B5			

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU RELACHER
Préciser les motifs du relacher, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Retour à la nature pour les spécimens soignés de préférence sur leur lieu de découverte ou sur le lieu de découverte d'autres individus de manière à ne pas créer de population artificielle possibilité de brassage génétique sites pré sélectionnés comme propices à l'espèce ou ayant une population autochtone Notre portée est inter-régionale (Pays de la Loire) ainsi que dans les départements d'Indre et Loire (37) ; de Vienne (86) et des Deux-Sèvres (79)
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *
D1. QUEL EST LE LIEU DE DEPART
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Association Noctis hérissons (Centre de soins de l'association)
Adresse :
N° Rue Le Grand Villier
Commune Cléré sur Layon Code postal 49560
Elevage d'agrément <input type="checkbox"/> X de centre de soins à la faune sauvage
Etablissement : d'élevage <input type="checkbox"/> , de présentation au public <input type="checkbox"/> , de transit et de vente <input type="checkbox"/>
Autorisation préfectorale de détention <input type="checkbox"/> , d'ouverture <input checked="" type="checkbox"/> en date du : en attente du courrier officiel passage en commission effectué
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :
Nom et Prénoms : DAHMEN Solène

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION ET DE RELACHER

Département :

Commune : En fonction du lieu de découverte

Lieu-dit :

Statut juridique du lieu de relacher : Domane communal, départemental régional, privé (sur autorisation)

Description du site de relacher (milieu écologique, proximité d'habitations, d'activités humaines, etc...) :

Zone diversifiée avec points d'eau permanents, composés de haies, le feuillus, de lisière de forêt, loin de routes passantes

Zone préservée, avec le moins d'intrants chimiques, absence de pesticides, en agriculture biologique

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : brefs délais

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau

Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... :

Ils seront transportés dans des cartons à bord haut ou dans des caisses de transport pour chat

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Préciser la période : toute l'année (majoritairement de mars à septembre)

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU RELACHER

E1. QUELS SONT LES TECHNIQUES DE RELACHER UTILISEES

Le soft release, méthode de réintroduction progressive à la vie sauvage. Après avoir été soigné, l'animal sera observé dans un enclos et la nourriture continuera d'être apportée. Cette méthode de relacher est à privilégier pour les juveniles: On contrôle que l'animal se déplace normalement; ne perde pas de poids et qu'il a un rythme nocturne. L'enclos est le plus naturel possible, l'animal devra avoir les moyens de se constituer un nid.

Le hard release, une méthode de relacher sans adaptation préalable peut s'appliquer aux individus trouvés adultes. Un abri protégé sera placé et de la nourriture pour quelques jours sera mise à disposition. Au bout d'une semaine on vient contrôler que l'animal a quitté l'abri.

Le relâché se fait au crépuscule et le transport de l'animal doit être le moins stressant possible (trajet court, pas de bruits de portières).

Suite sur papier libre

E2. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU RELACHER*

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : capacitaire, bénévoles, bénévoles soigneurs

les bénévoles en contact des hérissons bénéficient d'une formation

F. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Un dossier clinique est rempli pour chaque individu

Les lieux de relacher sont visités au préalable puis validés

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Les individus et les actions de relacher sont recensés.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Cléré sur Layon

le 09/12/2022

Votre signature Solène DAHMEN

